



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B.C.
V8W 3X4
Bid Fax: (250) 363-3344

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B. C.
V8W 3X4

Title - Sujet Rampes pour véhicules en acier épai	
Solicitation No. - N° de l'invitation F1571-155087/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client F1571-155087	Date 2016-02-09
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$XLV-211-6908	
File No. - N° de dossier XLV-5-38219 (211)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-02-29	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buchan, Torrey	Buyer Id - Id de l'acheteur xlv211
Telephone No. - N° de téléphone (250) 363-3249 ()	FAX No. - N° de FAX (250) 363-3960
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
F1571-155087/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F1571-155087

Amd. No. - N° de la modif.
001
File No. - N° du dossier
XLV-5-38219

Buyer ID - Id de l'acheteur
xlV211
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Cette modification à l'invitation a été publiée pour répondre aux questions posées par les soumissionnaires.

----- QUESTION ET RÉPONSE -----

Question 1 : La butée et les épis du tablier doivent-ils être fixés à la rampe dans le cadre des produits livrables?

Réponse 1 : Non.

Question 2 : Avons-nous raison de supposer que la méthode de livraison privilégiée consiste à utiliser une barge, prête à effectuer un positionnement par levage une fois au site?

Réponse 2 : La livraison doit se faire à un site précis, par camion ou par barge. La rampe doit être accessible par grue flottante aux fins de levage. La livraison par barge est préférable.

Question 3 : Les dessins d'atelier sont-ils produits par l'entrepreneur et sont-ils approuvés par l'ingénieur avant de devenir les dessins d'exécution?

Réponse 3 : L'entrepreneur doit présenter trois exemplaires papier ou un exemplaire électronique sous format PDF des dessins d'atelier pour que l'ingénieur puisse les examiner avant le début de la fabrication. Si l'ingénieur n'est pas satisfait des dessins d'atelier, il les renvoie portant la mention « présenter à nouveau ». Les dessins retournés avec la mention « Examinés » ouvrent la voie à la fabrication.

Question 4 : L'ingénieur fournira-t-il les fichiers de dessin assisté par ordinateur à l'entrepreneur pour la production des dessins d'atelier et des fichiers de traçage?

Réponse 4 : Les fichiers de dessin assisté par ordinateur seront fournis à l'entrepreneur pour la production des dessins d'atelier.

Question 5 : Pouvons-nous communiquer avec l'ingénieur afin de déterminer un coût pour la production des dessins d'atelier et lui poser toute autre question concernant les dessins existants?

Réponse 5 : Non. Toutes les questions doivent être transmises par écrit à l'autorité contractante.